

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2020

**DELIBERATION N° DEL048-20**

L'an deux mille vingt, le 25 juin 2020 à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 18 juin 2020, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, D. FRANCILLON, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSSOIN, A. LAMY, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI

**Pouvoirs :**

M. BACHIMON Alizé (Pouvoir à Sylvie Cussigh, en date du 25 juin 2020)  
M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 23 juin 2020)

MADAME SYLVIE SAUNIER-CAILLY A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense (ministère de la Défense).**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Suite au renouvellement du conseil municipal et en application de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner un conseiller municipal en charge des questions de défense (ministère de la Défense).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un conseiller municipal en charge des questions de défense.

Les candidatures proposées sont :

- Jean PAVAN
- Sylvain STAMBOULIAN

Nombre de suffrages exprimés : 29

	Nombre de voix obtenues
Jean PAVAN	22
Sylvain STAMBOULIAN	7

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, par 22 voix pour Jean PAVAN et 7 voix pour Sylvain STAMBOULIAN, Jean PAVAN en tant que conseiller municipal en charge des questions de défense (ministère de la Défense).

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 25 juin 2020.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. VERRI".

Pierre VERRI.